

Département de  
Haute-Savoie

Arrondissement  
d'Annecy

Canton  
de Faverges

Date de la convocation  
26 mai 2026

Compte-rendu affiché le

.....  
Extrait transmis à la Préfecture le

12/06/2026

.....  
Récépissé du

12/06/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU NANT D'ARCIER  
MAIRIE 74210 FAVERGES-SEYTHENEX**

Séance du 1<sup>er</sup> juin 2026

***Etaient présents :***

- Monsieur Didier JOSSERAND, titulaire, Commune de FAVERGES-SEYTHENEX
- Monsieur Pascal BOULAY, titulaire, Commune de FAVERGES-SEYTHENEX
- Monsieur Yves CREPEL, suppléant, Commune de FAVERGES-SEYTHENEX
- Monsieur Azzdine BOUIREK, titulaire, Commune de SAINT-FERREOL
- Monsieur Jean CHMIELINSKI, titulaire, Commune de SAINT-FERREOL
- Monsieur Emmanuel CHAPUIS, titulaire, Commune de VAL DE CHAISE
- Monsieur Stéphane PIERRE, titulaire, Commune de VAL DE CHAISE

***Etaient excusés :***

- Monsieur Jean-Marc GATTA, suppléant, Commune de SAINT-FERREOL
- Monsieur Gilles CHRIST, suppléant, Commune de VAL DE CHAISE

**N° 2026.13**

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026**

**Vu le code général des Collectivités Territoriales**, et notamment son article L1612-11 ;  
**Vu le décret n°2012-1246 du 7 Novembre 2012** relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;  
**Vu la délibération n°2026.04 du 30 janvier 2026** portant adoption du budget primitif 2026,  
**Vu la délibération n°2026.03 du 30 janvier 2026**, portant reprise et affectation provisoire du résultat N-1,

Le Code Général des Collectivités Territoriales dans son article L.1612-11 prévoit qu'au cours de l'exercice budgétaire et pour tenir compte des événements de toutes natures susceptibles de survenir en cours d'année, le Conseil Municipal a compétence pour autoriser et prévoir de nouvelles dépenses et recettes, modifier les prévisions budgétaires initiales tout en respectant l'équilibre du budget.

Dans le cadre du budget supplémentaire du SNA, il convient d'intégrer le résultat définitif de l'année 2025.

Les inscriptions budgétaires proposées dans le budget supplémentaire 2026 du SNA sont précisées dans les tableaux suivants :

Le Budget 2026 présenté comprend l'affectation définitive des résultats conformément à la délibération 2026.12 du 1<sup>er</sup> juin 2026, et s'équilibre en recettes et en dépenses de la section de fonctionnement à hauteur de : 387 143,43 €, inscrits par chapitres comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	BP 2026	BS soumis au vote	Crédits ouverts 2026	BP 2026	BS soumis au vote	Crédits ouverts 2026	
011 - Charges à caractère général	174 280,00 €	270,00 €	174 550,00 €	013 - Atténuations de charges			
012 - Charges de personnel				70 - Produits des services et du domaine			
014 - Atténuations de produits				73 - Impôts et taxes			
65 - Autres charges de gestion courante	9 500,00 €	0,00 €	9 500,00 €	731 - Fiscalité locale			
66 - Charges financières	17 703,34 €	0,00 €	17 703,34 €	74 - Dotations et participations	250 100,00 €	0,00 €	250 100,00 €
67 - Charges exceptionnelles	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	100,00 €	0,00 €	100,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	76 - Produits financiers			
022 - Dépenses imprévues				77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				78 - Reprises amortissements, dépréciations, prov			
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>209 983,34 €</b>	<b>270,00 €</b>	<b>210 253,34 €</b>	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>250 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>250 200,00 €</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 400,00 €	0,00 €	103 400,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 700,00 €	0,00 €	44 700,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	73 490,09 €	0,00 €	73 490,09 €				
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>176 890,09 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>176 890,09 €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>44 700,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 700,00 €</b>
002 - Déficit reporté de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	002 - Excédent reporté de fonctionnement	91 973,43 €	270,00 €	92 243,43 €
<b>TOTAL</b>	<b>386 873,43 €</b>	<b>270,00 €</b>	<b>387 143,43 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>386 873,43 €</b>	<b>270,00 €</b>	<b>387 143,43 €</b>

La section d'Investissement s'équilibre en recettes et en dépenses, restes à réaliser reportés au budget 2025 compris, à hauteur de 197 685,85 € inscrits par chapitres comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	BP 2026	BS soumis au vote	Crédits ouverts 2026	BP 2026	BS soumis au vote	Crédits ouverts 2026	
020 - Dépenses imprévues				13 - Subventions d'investissement			
20 - Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	16 - Emprunts			
21 - Immobilisations corporelles	58 190,09 €	0,00 €	58 190,09 €	024 - Produits de cessions			
22 - Immobilisations reçues en affectation				21 - Immobilisations corporelles			
23 - Immobilisations en cours				22 - Immobilisations reçues en affectation			
10 - Dotations fonds divers				23 - Immobilisations en cours			
16 - Emprunts et dettes assimilées	54 000,00 €	0,00 €	54 000,00 €	10 - Dotations et fonds			
27 - Autres immobilisations financières				1068 - Excédants de fonct capitalisé	20 795,76 €	0,00 €	20 795,76 €
45 - Opérations pour compte de tiers				45 - Opération pour compte de tiers			
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>132 190,09 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>132 190,09 €</b>	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>20 795,76 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>20 795,76 €</b>
				021 - Virement de la section de fonctionnement	73 490,09 €	0,00 €	73 490,09 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 700,00 €	0,00 €	44 700,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 400,00 €	0,00 €	103 400,00 €
041 - Opérations patrimoniales				041 - Opérations patrimoniales			
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>44 700,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>44 700,00 €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>176 890,09 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>176 890,09 €</b>
001 - Déficit d'investissement	20 795,76 €	0,00 €	20 795,76 €	001 - Excédent d'investissement			
<b>TOTAL</b>	<b>197 685,85 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>197 685,85 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>197 685,85 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>197 685,85 €</b>

Le conseil Syndical à l'unanimité des membres présents

- APPROUVE** le budget supplémentaire pour l'année 2026 ci-joint en annexe, conformément aux dispositions des articles L 2312-1 et L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les crédits étant votés par chapitres comme répartis ci-dessus et s'équilibrant à :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de	270,00 €
Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de	0,00 €

- AUTORISE** le Président ou, en cas d'empêchement, le Vice-président, à signer, au nom et pour le compte du Syndicat, toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Secrétaire**  
Didier JOSSERAND

**FAVERGES-SEYTHENEX, le 1<sup>er</sup> juin 2026**  
**Le Président du S.N.A.**  
Azzdine BOUIREK



**Destinataires :**

- ⇒ Préfecture de Haute-Savoie-----2
- ⇒ Trésorerie de Rumilly -----2
- ⇒ Mairies du Val de Chaise – Saint-Ferréol – Faverges-Seythenex ---3
- ⇒ Affichage-----1